



Projet d'évaluation

Lycée Notre Dame de Grâce Maubeuge

Préambule

Les enseignantes et enseignants du lycée Notre Dame de Grâce, réunis en groupes disciplinaires et en concertation interdisciplinaire, s'entendent sur le présent document afin de préciser la façon dont les élèves vont être évalués au cours du cycle terminal (classes de première et de terminale). Ce projet collectif d'évaluation, débattu en réunion pédagogique, s'inscrit dans un cadre réglementaire fixé au niveau national. Il a pour but de présenter les modalités et les enjeux de l'évaluation en contrôle continu.

Cadre général

Dans le cadre de la réforme des lycées, les modalités d'attribution du baccalauréat ont évolué : la note de l'examen repose sur :

- 60% d'épreuves finales (qui sont ponctuelles et nationales)
- 40% de contrôle continu (voir schéma page 2)

Une discipline au baccalauréat est évaluée soit par une épreuve finale soit par le contrôle continu.

L'évaluation en cours d'année, qui fait l'objet du présent document, concerne tous les enseignements du tronc commun, de spécialité ou optionnels.

Pourquoi se doter d'un projet d'évaluation ?

La part de contrôle continu justifie l'écriture d'un projet d'évaluation de l'établissement afin d'explicitier les moyennes des bulletins. Ces bulletins rendent compte des acquis et des progrès des élèves aux différentes étapes du cycle terminal. L'évaluation doit être un juste équilibre entre les connaissances, les capacités et les compétences.

Dans un souci de transparence et de cohérence globale, toutes les disciplines, quelle que soit leur modalité de prise en compte au baccalauréat, sont concernées par ce projet d'évaluation.

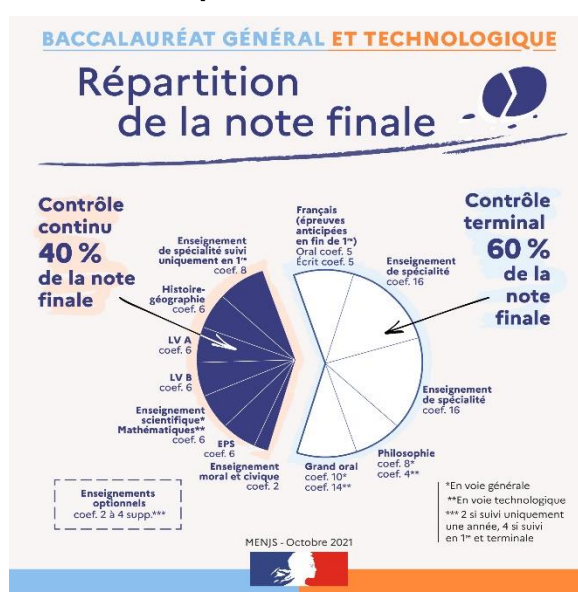
Principes généraux de l'évaluation

- Les élèves sont évalués en cohérence avec **les attendus des programmes d'enseignement** ;
- **Les élèves sont évalués de manière égalitaire** dans chaque enseignement : la nature des évaluations composant la moyenne et les critères d'évaluation sont concertés et similaires au sein d'une même discipline ;
- Les élèves savent que **certaines évaluations seront communes à plusieurs classes** ;
- Toutes les notes ne sont pas nécessairement intégrées dans la moyenne, de même que toute évaluation ne donne pas lieu systématiquement à une note, selon les choix opérés par les professeurs car on peut être parfois amenés à distinguer entraînement et évaluation ;
- Les élèves sont évalués dans des situations variées et selon diverses formes, y compris à l'oral ;
- Les évaluations pour chaque trimestre doivent être en nombre suffisant et raisonnable, afin que la moyenne soit bien représentative des acquis de chaque élève ; **une moyenne trimestrielle est dite représentative si elle comporte 2/3 des évaluations en classe dont tous les DS.**
- Dans le cas où le nombre de notes de l'élève ne permet pas une moyenne représentative de ses acquis, un rattrapage sera systématiquement mis en place par l'établissement. **En dernier recours, une épreuve ponctuelle sera organisée par la division des examens et concours (DEC) du rectorat.**
- **Les évaluations sont élaborées de manière progressive sur l'ensemble du cycle terminal** : elles sont construites selon des attendus croissants qui évoluent entre le premier trimestre de Première et le dernier de Terminale.

LE RÔLE DE L'ÉVALUATION

- **Les évaluations participent à la formation de l'élève.** C'est pourquoi elles sont suivies d'un retour d'information : appréciations écrites, commentaires oraux, remarques générales, grilles de compétences complétées, réunions parents professeurs. **Tenir compte de ce retour d'information est fondamental pour progresser.**
- Les évaluations, en particulier les **Devoirs sur Table de type bac** ont pour rôle de préparer aux épreuves terminales dans les disciplines concernées : Français en 1^{ère}, Philosophie, Enseignements de spécialité en Terminale.
- Des devoirs sur table sont également prévus dans **les disciplines du Contrôle Continu.** Ils ont un double objectif : il s'agit d'évaluer des compétences acquises progressivement, jusqu'à atteindre un **niveau de certification** en fin de cycle terminal. Il s'agit également de **préparer au mieux nos élèves aux exigences du postbac.**

Synthèse de la répartition des coefficients pour le calcul de la note au baccalauréat (session 2023)



Pour toutes les précisions concernant le calcul de la note du bac 2023, suivez le lien suivant : <https://www.education.gouv.fr/comment-calculer-votre-note-au-baccalaureat-325511>

La gestion de la fraude

S'agissant des épreuves terminales, la gestion des situations de fraude pour la voie générale et la voie technologique est prévue par les dispositions des articles D.334-25 à R.334-35 du Code de l'éducation. Ils définissent notamment le régime des sanctions qui peuvent être prises par la commission de discipline du baccalauréat.

En ce qui concerne les travaux organisés pour évaluer les résultats des élèves dans le cadre du contrôle continu, la gestion des situations de fraude relève de la responsabilité des professeurs et de la Direction et s'exerce dans le cadre défini par le règlement intérieur de l'établissement.

Les aménagements et dispenses pour les candidats en situation de handicap

Dans le cadre du contrôle continu, les élèves pourront faire valoir les droits aux aménagements notifiés par le rectorat.

L'ÉVALUATION EN PREMIÈRE ET TERMINALE : MODALITÉS PRATIQUES SELON LES DISCIPLINES

TRONC COMMUN EN PREMIÈRE ET TERMINALE

	NOMBRE MINIMUM PAR TRIMESTRE ET FORMAT	COEFFICIENTS
LV	CO/CE/EE Tâche finale Eval vocabulaire ou DM Tâches intermédiaires / exercices entraînement DS séries technologiques	Coef 4 Coef 2 Coef de 0,5 à 1 Coef 1 Coef 1, 2, 4 (selon chaque trimestre)
HISTOIRE- GEOGRAPHIE	1 DS type BAC (2h en voie générale, 1h en voie techno au Trimestre 1 puis 2h) 1 IE 1 DM et / ou oral	Coef 2 Coef 1 Coef 0,5
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE (voie générale)	2 IE (1 en SVT/1 en PC) TP Si possible 1 travail de groupe	Coef 2 Coef 0,5 Coef 0,5
MATHS (séries technologiques)	2 IE (1h) 1 DS (1 à 2h) TD -TP (Evaluations intermédiaires en cours de chapitre) DM	Coef 2 Coef 3 Coef 0,5 ou 1 Coef 0,25
EMC	1 Exposé oral et /ou compte-rendu de recherches	Coef 1
EPS	2 Evaluations formatives 1 Evaluation sommative (3 CCF en Terminale)	Coef 1 Coef 2
FRANÇAIS	1 DS type BAC (4h) (+1 oral blanc Trimestre 3 de 1 ^{ère}) 2 IE (30' à 1h) 1 DM	Coef 3 Coef 2 Coef 1
PHILOSOPHIE	1 DS type BAC (de 2h à 4h) 3 IE ou TP/TD ou Exposé oral	Coef 3 Coef 1

ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE PREMIÈRE ET TERMINALE voie générale

	NOMBRE MINIMUM PAR TRIMESTRE ET FORMAT	COEFFICIENTS
MATHEMATIQUES	2 IE (1h) 1 DS (2h en 1 ^{ère} , 4h en Tale) TD -TP (Evaluations intermédiaires en cours de chapitre) DM	Coef 2 Coef 3 Coef 0,5 ou 1 Coef 0,25
PHYSIQUE-CHIMIE	2 IE (de 30' à 1h) 1DS type BAC (de 2h à 3h30) TP	Coef 2 Coef 4 Coef 0,5
SVT	3 IE (de 30' à 1h) 1 DS type BAC (de 2h à 3h30) TP	Coef 2 Coef 4 Coef 0,5
SES	1 DS type BAC (de 2h à 4h) 1 à 2 IE TP (écrit ou oral)	Coef 3 Coef 2 Coef 1
HLP	1 DS type BAC (de 2h à 4h) 3 IE ou TP/TD ou Exposé oral	Coef 2 en 1 ^{ère} , 3 en Tale Coef 1
LLCE (Première)	1 Tâche finale 1 Bac Blanc 1 Synthèse de documents ou un Oral Trimestre 3 : 1 Oral Blanc type bac	Coef 2 Coef 4 Coef 1 Coef 2
LLCE (Terminale)	1 Tâche finale 1 Bac Blanc 1 Synthèse de documents ou un Oral 1 test de lecture ou un chapitre du « cultural diary » Trimestre 2 : 1 Oral Blanc type bac	Coef 2 Coef 4 Coef 2 Coef 1 Coef 4
HGGSP	1 DS type BAC (de 2h à 4h) 1 IE DM et / ou oral	Coef 2 Coef 1 Coef 0,5

ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE PREMIERE ET TERMINALE voie technologique

	NOMBRE MINIMUM PAR TRIMESTRE ET FORMAT	COEFFICIENTS
Sciences de Gestion et du Numérique (Uniquement en 1 ^{ère})	1 DS ou bac blanc 2 IE 2 ou 3 DM Ou TD	Coef 3 Coef 2 Coef 1
Gestion Finances (Uniquement en Tale)	1 DS ou bac blanc 2 IE 2 ou 3 DM Ou TD	Coef 3 Coef 2 Coef 1
Economie-Droit	1 DS ou bac blanc 2 IE 2 ou 3 DM Ou TD	Coef 3 Coef 2 Coef 1
Management (Uniquement en 1 ^{ère})	1 DS ou bac blanc 2 IE 2 ou 3 DM Ou TD	Coef 3 Coef 2 Coef 1
MSDGN (Uniquement en Tale)	1 DS type BAC (de 2 à 4h) 3 DM	Coef 3 Coef 1
Sciences et Technologies du sanitaire et du Social	1 DS type BAC (de 2 à 3h) 2 IE DM	Coef 3 Coef 1 Coef 1
BIOPHYSIOPATHOLOGIE HUMAINE	1 DS type BAC (de 2h à 3h30) 3 IE	Coef 4 Coef 2
PHYSIQUE CHIMIE pour la santé	1 DS type BAC (de 2h à 3h30) 2 IE	Coef 4 Coef 2

IE = Interrogation écrite de connaissances (pouvant prendre divers formats : QCM, questionnaire ouvert, etc.) – CO = Compréhension orale – Evaluations formatives : permettent aux élèves de se situer et d'apprendre – Evaluations sommatives : conduisent à attester d'un niveau de maîtrise au terme d'un apprentissage - TD = Travaux dirigés en classe – CE = Compréhension écrite – EE = Expression écrite - TP = Travaux pratiques – EOI/EOC : Expression orale en interaction / Expression orale en continu – CCF = Contrôle en Cours de Formation (épreuves de bac en EPS Terminale)

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

	NOMBRE MINIMUM D'EVALUATIONS PAR TRIMESTRE, FORMAT et COEFFICIENTS
LCA (LATIN / GREC)	2 IE (coef 1) / 1 Présentation orale (coef 2) / 1 Composition écrite (coef 3) / 1 Evaluation du portfolio (coef 1) ou une épreuve orale à partir du portfolio (coef 3, en Trimestre 3 de Terminale uniquement)
MUSIQUE	2 notes de Pratique musicale collective 2 notes d'écrit (écoute, culture musicale)
DNL / Euro	Au moins une production : coef 1
DEMC (Tale uniquement)	1 IE (coef 2) + 1 Exposé oral (coef 1) + 1 DM (coef 0,5)
Maths Complémentaires ou Expertes (Tale uniquement)	TD -TP (Evaluations intermédiaires en cours de chapitre) coef 0.5 ou 1 / DM: coef 0.25 / IE: coef 2 /Compo ou Ds :coef 3

CALENDRIER ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

NIVEAUX PREMIERE ET TERMINALE

Les épreuves du bac nécessitent des entraînements. **Nous organiserons donc des épreuves à blanc pour les Enseignements de spécialité et le français aux périodes suivantes :**

NIVEAU PREMIERE

✓ **BAC BLANC 1**

Du 7 au 10 novembre : FRANÇAIS / Enseignements de spécialité

✓ **BAC BLANC 2**

Du 3 au 6 janvier : FRANÇAIS

Du 6 au 10 février : Enseignements de spécialité

✓ **BAC BLANC 3**

Du 27 au 31 mars : FRANÇAIS

Du 2 au 5 mai : Enseignements de spécialité

✓ **BAC BLANC 4**

15 ou 16 mai : FRANÇAIS + LVA/LVB (2 fois 1h30) pour s'entraîner aux épreuves de certification de Terminale.

L'entraînement à l'épreuve orale de français aura lieu à la rentrée des vacances de Pâques.

NIVEAU TERMINALE

✓ **BAC BLANC 1 :**

Du 7 au 10 novembre : PHILOSOPHIE / Enseignements de spécialité

✓ **BAC BLANC 2 :**

Du 6 au 10 février : PHILOSOPHIE / Enseignements de spécialité

A l'heure où nous publions notre circulaire de rentrée, nous ne savons pas si les épreuves de spécialité du Bac en Terminale auront lieu en mars, en mai ou en juin. Nous organiserons un 3^{ème} bac blanc en fonction de la publication des dates du bac à la rentrée.

Entraînement au Grand Oral :

Pendant les heures d'accompagnement personnalisé tout au long de l'année, pendant les heures d'enseignement de spécialité après les épreuves écrites. Oraux blancs en fin de 3^{ème} trimestre.